

Compte-rendu du Comité de Quartier Seine du 17 octobre 2019

École Tomi Ungerer

Comité de quartier animé par :

- Monsieur le Maire, Michel PERRIMOND
- Monsieur le Député, Robin REDA, Conseiller municipal chargé de la démocratie de proximité

Début 20H05 - Fin 21H50

M. le Maire accueille les participants au comité de quartier Centre et introduit la réunion.

M. le Maire indique que l'ordre du jour appelle une discussion générale sur la circulation dans le quartier centre après la réouverture à la circulation du pont passant au-dessus des voies SNCF.

Concernant les règles de stationnement, M. le Maire rappelle qu'une nouvelle délibération a été votée au conseil municipal du 26 septembre 2019. L'objet de cette délibération était de prendre en compte les retours d'expérience des habitants pour ajuster la délibération initiale.

Les principales modifications concernent la durée de stationnement en zone bleue et l'instauration de la gratuité de la première heure de stationnement sur les parkings payants :

- 1- Zone bleue : Allongement de la durée de stationnement en zone bleue de 3h à 4h.
- 2- Parkings payants : la première heure de stationnement est désormais gratuite ; les 3 heures suivantes restent payantes. **Pour bénéficier de la 1^{ère} heure gratuite, il est rappelé qu'il est impératif de prendre un ticket à l'horodateur dès le début du stationnement.**

Toutes les précisions sont disponibles dans le guide du stationnement 2019/2020 consultable à cette adresse : <http://juvisy.fr/images/publications/2019/Juvisy-StationnerGuide-2019-web.pdf>

M. le Député Robin Reda rappelle que l'ordre du jour a été préparé dans le cadre d'une réunion préalable avec les représentants d'habitants du comité de quartier.

Robin Reda fait un point sur l'évolution de plusieurs dossiers depuis le comité de quartier de mars 2019 :

1- Déploiement de la fibre optique.

Le déploiement entre dans sa phase ultime. L'opérateur SFR, en charge du déploiement de la fibre optique sur la commune, s'est engagé à déployer 100% des adresses juvisiennes avant le 31 décembre 2019.

En cas de difficultés à obtenir un raccordement à la fibre optique, il est toujours possible d'adresser une demande au cabinet du Maire, **pour une adresse en particulier**, à : lemaire@mairie-juvisy.fr. Le cabinet se charge d'interpeller l'opérateur SFR sur l'adresse concernée.

2- Survol d'avions dus aux travaux sur les pistes d'Orly

- Il n'y a pas eu de survol cet été : à la demande des élus, les pistes de secours n'ont pas été utilisées.
- Pour procéder aux travaux des pistes principales, la piste de secours est utilisée depuis le mois de septembre. La date de fin de chantier (fin des survols) est fixée au 2 décembre et devrait être respectée.
- Les élus sont vigilants pour que la piste de secours ne soit pas utilisée comme une piste permanente à l'avenir.

3- Dysfonctionnements récurrents dans la distribution du courrier.

M. le Maire et M. le Député ont rencontré à plusieurs reprises les responsables départementaux et régionaux de la Poste pour les problèmes fréquents dans la distribution du courrier. Une baisse d'attractivité de l'activité « courrier », au profit de l'activité « colis », couplée à des problèmes dans la gestion des ressources humaines sont à l'origine des dysfonctionnements.

A l'occasion de ces différentes réunions, les élus ont rappelé leur vigilance et l'intérêt porté par les habitants sur la qualité de ce service public. Pour l'heure, ils restent dans l'attente de résultats concrets pour un retour durable à une distribution satisfaisante du courrier.

4- Réouverture du pont au-dessus des voies SNCF à partir du 19 novembre.

- Réouverture de la gare routière côté mairie à partir du 19 novembre.
- Inversion du sens de la rue des Gaulois décidée en comité de quartier centre, date d'effet avant la fin de l'année 2019
- La réouverture du pont au-dessus des voies SNCF s'accompagne d'une réflexion sur les circulations douces pour les piétons et les vélos dans les quartiers Centre et Seine.

I - Questions au sujet de la circulation dans le quartier Seine

1- Vitesses excessives constatées rue Monttessuy

M. le Maire annonce la création prochaine de voies de circulations douces sur le pont de la Première Armée Française, sous la forme d'un encorbellement. Le département a accepté de réaliser cet ouvrage, suite aux demandes répétées des élus et des associations d'usagers.

Pour la tranquillité des riverains M. le Maire indique que la Ville va à nouveau demander au Département :

- De limiter à 30 km/h de la vitesse de circulation sur rue Monttessuy (qui est une route départementale) ;
- L'interdiction de circulation des poids lourds sur la rue Monttessuy ;
- Le renforcement de la signalisation sur l'interdiction aux PL de circuler, au niveau des axes menant aux quais de Seine (rond-point de Grigny notamment).

M. le Maire indique qu'il sollicitera également les villes de Viry-Chatillon et d'Athis-Mons pour les inciter à prendre un dispositif similaire d'interdiction d'accès des poids lourds aux quais de Seine.

2- Vitesse excessives constatées Quai Jean-Pierre Timbaud.

Suggestion d'un radar feu rouge pour ralentir les vitesses de circulation. Prise de contact avec la Ville d'Athis-Mons pour réfléchir à des dispositifs communs sur le quai.

S'agissant du traitement des vitesses excessives, M. le Maire indique que des radars mobiles seront prochainement installés aux endroits identifiés comme étant les plus accidentogènes. Le radar mobile est un dispositif de verbalisation nomade, fonctionnant 24h/24, permettant de sanctionner des infractions telles que le franchissement de feu rouge ou de franchissement, sans avoir marqué l'arrêt, d'une ligne STOP.

II- Questions diverses

1- Gare de Juvisy :

- Incivilités près de la gare : une nouvelle campagne d’affichage contre les incivilités et les sanctions encourues sera faite dans la ville et principalement aux abords de la gare.
- Nuisances sonores SNCF : La SNCF a lancé une étude sur la sonorisation des quais. En attendant, installation de sourdines sur les haut-parleurs des quais. La possibilité d’un mur anti-bruit le long des voies SNCF est également à l’étude.

2- La future Maison de Santé du quartier Seine. L’acquisition des locaux sera effective en décembre 2019, pour des travaux au premier trimestre 2020, avant l’installation des équipes médicales. Le Coccimarket ouvrira avant la fin de l’année.

3- État d’avancement des travaux Argeliès : Réhabilitation complète intérieure de la maison Argeliès. Réaménagement des allées et du parc désormais ouvert sur le quartier. Installation d’une aire de jeux pour les enfants et changement des éclairages. **Le Parc accueillera la fête de Noël le 18 décembre 2019 de 15h à 18h.**

4- Trafics aux alentours de la gare. Suites aux actions quotidiennes de la police municipale et de la police nationale sur ce secteur, des résultats positifs sont constatés. Si les statistiques de la délinquance sont encourageantes, la vigilance reste maximale sur cette question.

5- Pollution visuelle due aux commerces qui laissent leurs lumières allumées la nuit.

M. le Maire confirme que le Règlement Local de Publicité oblige à l’extinction des lumières après 22h.

Par ailleurs, une attention particulière sera portée sur l’extinction des lumières de bâtiments publics.